

Tarquinius du thème de la *kithara*, qui apparaît sur un grand nombre de vases attiques datés de la fin du VI<sup>e</sup> siècle et découverts dans des contextes funéraires, décorant spécialement des amphores à col utilisées comme urnes cinéraires. Suivant ces données, Ridi émet l'hypothèse que la figure de l'Apollon citharède, fréquente dans l'iconographie attique exportée à Tarquinia, devait être vue par les Étrusques comme le garant des rituels funéraires, où la musique devait avoir un rôle très important. Il faut, cependant, considérer que la *kithara* n'est pas représentée sur les peintures murales des tombes étrusques contemporaines ni sur d'autres productions étrusques, à de rares exceptions près (cf. S. Sarti dans *La Musica in Etruria* édité par M. Carrese, E. Li Castro e M. Martinelli, Tarquinia, 2010, p. 185-204). En effet, cet instrument, techniquement très complexe, ne semble pas être diffusé en dehors de l'Attique jusqu'à la période hellénistique (S. Sarti, *RBPhH* 81 [2003], p. 47-68). Dans ce cadre, il faut peut-être rappeler qu'Apollon joue également d'un autre instrument musical, la lyre, qui est bien connu par la majorité des cultures antiques grâce à sa simplicité morphologique. Un élément intéressant, qui se dégage du volume et qui ouvrirait de nouvelles perspectives de recherches, est la spécificité iconographique de la céramique attique associée à Gravisca, où le *komos* et le banquet apparaissent plus fréquemment que sur les vases découverts à la nécropole de Tarquinia.

Susanna SARTI

Marie-Françoise BOUSSAC, Jean-François SALLES & Jean-Baptiste YON (Ed.), *Ports of the Ancient Indian Ocean*. Delhi, Primus Books, 2016. 1 vol. relié, XII-560 p., nombr. ill. Prix : 2195 INR (env. 29 €). ISBN 978-93-84082-07-9.

Ce petit volume, extrêmement riche, est le résultat d'un colloque réunissant des historiens et archéologues français et indiens sur la place qu'occupe l'océan Indien dans les réseaux d'échanges entre l'Occident et l'Orient. Il comprend trois parties : de la mer Rouge à l'Inde via l'Arabie et le golfe Persique, les ports anciens et les contacts maritimes avec l'Inde et, finalement, les archives relatives aux colonies françaises implantées en Inde. Nous nous concentrerons sur les thèmes relevant de l'Antiquité, au sens large. La première partie porte sur les ports égyptiens d'époque pharaonique (P. Tallet, Ch. Ward et Ch. Zazzaro) ou hellénistique (R. Tomber). Devant l'abondance des sources, J.-F. Salles tente de reconstruire la géographie des sites maritimes du golfe Persique entre le VI<sup>e</sup> s. av. et le VI<sup>e</sup> s. de n.è. Ainsi, le port de *Spasimu Charax* (J.-B. Yon), dans le petit royaume de Characène, à l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate, fut-il principalement fréquenté, à la fin de l'époque hellénistique et à l'époque romaine puis parthe, par des caravanes de Palmyréniens, comme le montrent les sources littéraires et épigraphiques. Non loin de là, au large du Koweït, l'île de Falaika a hébergé une garnison séleucide dans une forteresse d'époque hellénistique (Ikaros). Mais cette présence semble plus militaire que commerciale, même si cet avant-poste fut créé afin de maintenir ouverte la route du golfe. Mentionnons à l'autre extrémité du golfe Persique, plus précisément sur sa côte méridionale, les fouilles belges d'ed-Dur. Les monnaies récoltées sur ce site, sans être abondantes, montrent un intéressant brassage du numéraire venant de Characène, d'Arabie méridionale, de Parthie, de Nabatène et même d'Inde, le tout mêlé à des monnaies

romaines. Le port de Sumhuran, dans le golfe d'Oman, fouillé par une équipe italienne, est le *Moscha Limen* du *Periplus Maris Erythraei*. Ce lieu de stockage de l'encens et des aromates fut fondé à la fin du III<sup>e</sup> s. av. n.è. par le roi d'Hadramwt. Actif du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s., il fut abandonné au V<sup>e</sup> s. Plus au sud, mentionnons les inscriptions indiennes découvertes par des spéléologues belges dans une grotte de l'île de Socotra, au large de la côte de la Corne de l'Afrique (I. Strauch). Datés du II<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. de n. è., ces 193 graffiti nous livrent 117 anthroponymes, dont certains associés à des noms de professions liées à la mer. Ainsi, trois personnes se désignent comme des *nāvika*, un terme sanskrit transparent désignant le marin. Si aucune trace de navires indiens n'a été relevée dans le golfe Persique à l'époque hellénistique, les contacts deviennent plus évidents à partir du I<sup>er</sup> s. de n.è. La céramique indienne devient plus fréquente dès les II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s. On voit également apparaître des objets en ivoire, comme des peignes ornés de scènes gravées typiquement indiennes. Mais des contacts plus lointains méritent d'être mentionnés, comme cette ambassade maritime chinoise accueillie en 97 de n.è. à « An Shi », qui désigne sans doute la Characène. Des sources diverses montrent la présence dans le golfe Persique de communautés juives et chrétiennes largement impliquées dans le commerce maritime. La situation évolue avec l'arrivée au pouvoir du Sassanide Ardashir I<sup>er</sup>, qui inaugure une période très active. On trouve par exemple des inscriptions en pehlvi dans des églises chrétiennes de Ceylan, montrant une intense circulation dans les deux sens, grâce aux vents de la mousson. Le chapitre 2 est consacré aux ports anciens et aux contacts maritimes en Inde. Il se fonde essentiellement sur les géographes arabes et sur les sources cartographiques occidentales (1200-1500). La plupart des sites fouillés sont postérieurs à l'Antiquité et sortent donc du cadre de cette recension. Notons cependant l'étude du tracé des routes intérieures et côtières de la pointe du sous-continent indien, marqué par des trésors de monnaies romaines, mais les découvertes sont essentiellement postérieures au V<sup>e</sup> s. de n.è. Plus intéressant pour notre propos, quoique plus lointain, est le texte que R. Mukherjee consacre au réseau d'échange du Bengale et aux contacts avec la Chine, du III<sup>e</sup> s. av. au III<sup>e</sup> s. de n. è., puis plus tard. Il y est entre autres question d'une ambassade envoyée en 166 par le « roi de Ta-Tsin » – l'Empire romain –, par un certain An-tun dans lequel il est aisé, étant donné la date, de reconnaître Antoninus, c'est-à-dire Marc Aurèle. Dans le dernier chapitre dont il sera ici question, sont traitées les relations entre le Sri Lanka et l'Asie du Sud-Est. On notera la fouille partielle au large de la côte méridionale du Sri Lanka d'une épave, datée entre le II<sup>e</sup> s. av. et le I<sup>er</sup> de n.è., chargée entre autres de lingots de verre. De son côté, O. Kessler s'interroge sur les modifications des routes commerciales entre la Méditerranée et l'Asie du Sud-Est. On notera la concentration sur la côte sud du Sri Lanka de trouvailles de monnaies romaines, toutes tardives (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.). Durant le Haut-Empire, en effet, le commerce avec l'Occident transitait par l'Inde, le Sri Lanka fonctionnant comme une barrière entre l'Arabie et l'Asie du Sud-est. La citadelle de Tissamaharata, dans le sud de l'île, connaît ses premières structures urbaines vers 400 av. n. è. Son déclin débute vers 500, mais l'occupation s'y poursuit plus tard encore. À l'autre extrémité de la zone étudiée, nous mentionnerons la fouille de Khao Sam Kaeo, sur la côte orientale de la péninsule malaise. Site urbain, port et centre commercial cosmopolite actif du IV<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> s. av. n.è., il sert de trait d'union entre le golfe du Bengale (et donc l'Occident via l'Inde) et le sud de la mer de Chine. Nous sommes

donc au final en présence d'un immense réseau, tronqué au niveau de l'Inde qui sert de plaque tournante avec, à chaque extrémité, les deux grands empires, Rome d'un côté, la Chine de l'autre. Comme le relève J.-F. Salles, le concept de globalisation / mondialisation est à la mode en histoire ancienne, mais les questions complexes relatives au commerce dans l'océan Indien ne trouvent apparemment pas de réponse avec une approche théorique de ce type. D'autres pistes devront être suivies.

Jean-Marc DOYEN

Vinciane PIRENNE-DELFORGE & Gabriella PIRONTI, *L'Héra de Zeus. Ennemie intime, épouse définitive*. Paris, Les Belles Lettres, 2016. 1 vol. broché 15 x 21,5 cm, 405 p., 20 fig. (MONDES ANCIENS, 3). Prix : 35 €. ISBN 978-2-251-30003-0.

Vinciane Pirenne-Delforge et Gabriella Pironti s'exclament de concert (p. 16) « C'est dire le poids des poncifs historiographiques sur la représentation que l'on se fait des dieux grecs ! ». Cette phrase, que j'ai moi-même honorée de son point d'exclamation, laisse pressentir du révolutionnaire. Il s'agira de faire échapper la déesse à sa propre mythologie, celle d'un roman des origines qui l'érige en divinité toute-puissante, mutilée par l'irruption du masculinisme divin, celle de son statut benoîtement décoratif de mégère paranoïde. Dressé dans son écriture dense, plus analytique que synthétique, toute d'une fébrilité qui sent la pensée cascadante et l'émotion affleurante, leur livre ne se veut pas une biographie mais l'histoire d'une complexité suscitée par la superposition de deux logiques différentes, l'une discursive, celle de la littérature, et l'autre pragmatique, celle des pratiques culturelles, voire culturelles. Bien que superposées, les deux logiques n'en sont pas moins en interaction et cela parfois même jusqu'à l'intrication. Il en résulte un système polycentré qui nécessite d'apercevoir des discontinuités là où l'on souhaitait du continu et du continu là où l'on aspirait à du discontinu. Proposées comme significatives, trois figures d'Héra, l'épouse, la souveraine et la déesse en colère, donneront leur cohérence aux trois parties du livre. Au fil des très denses paragraphes du premier chapitre (p. 23-103 *Sur l'Olympe : Le lit et le trône*), on est peu à peu gagné par le sentiment que Zeus et Héra ne forment qu'une seule et unique entité psychique. Épouser sa sœur, c'est épouser soi-même, c'est une manière de ne pas partager la souveraineté mais c'est aussi une manière, somme toute assez platonicienne, de créer une forme de complétude – Héra est la partenaire définitive de Zeus, parfois même sa jumelle – qui ne serait pas que politique mais aussi émotionnelle. Et de fait, lorsqu'il est question de colère, de dispute, de création de monstres et de cette susceptibilité si vive, il est difficile de ne pas voir dans Héra la partie limbique, émotionnelle, d'une personnalité dont Zeus serait le versant cortico-frontal, rationnel. La personnalité psychique ainsi constituée, empreinte de grandiosité, pleine de fantasmes de pouvoir, avide de sa propre beauté, désireuse de succès, perfusée du besoin d'être admirée, confortée dans sa conviction que tout lui est dû, dépourvue d'empathie, envahie de jalousie, facile à la vengeance, arrogante, hautaine, coléreuse, s'aperçoit assez facilement comme narcissique. Il allait de soi que le couple souverain fût narcissique puisque le narcissisme est le souverain de la psyché ; il s'agit donc de la projection du trait dominant de la psyché humaine sur un couple souverain qui va l'incarner en gémellité. Une